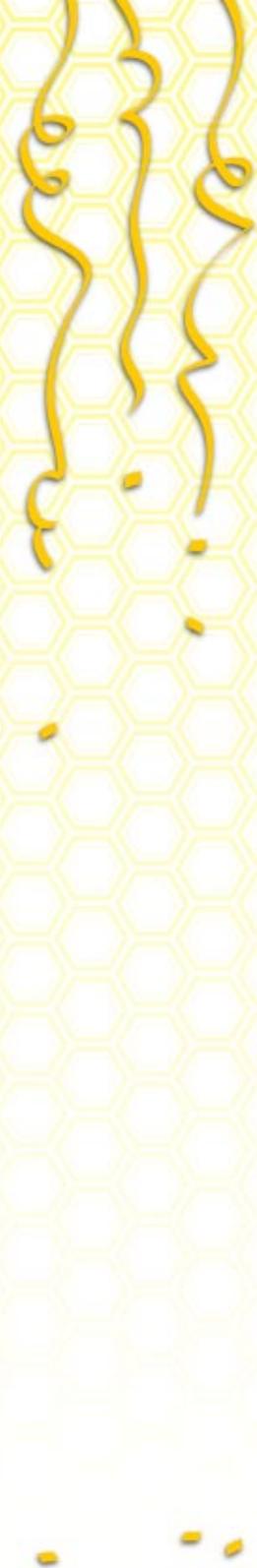




Rapport annuel 2000
Caisse populaire St-Raymond de Hull



LE CARNET HISTORIQUE 1960-2000

L'histoire de la Caisse populaire St-Raymond de Hull est belle à raconter. Dès le début, elle captive et, au fur et à mesure qu'on avance dans le temps, elle est de plus en plus remarquable par son dynamisme et son engagement hors pair. Les dirigeants, le personnel et les membres de la Caisse populaire St-Raymond de Hull sont heureux de souligner de façon particulière le 40^e anniversaire de fondation de leur Caisse. Nous vous invitons à parcourir le carnet historique Saint-Raymond et à vivre ou à revivre de grands moments.

Les propos qui relatent les vingt-cinq premières années de la Caisse ont été tirés du document rédigé par l'historien Pierre Louis Lapointe dans le cadre du 25^e anniversaire de fondation de la Caisse populaire St-Raymond de Hull.

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF, LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS ET LA CAISSE POPULAIRE ST-RAYMOND DE HULL

C'est le 6 décembre 1900 qu'Alphonse Desjardins créait, à Lévis, la première Caisse populaire. Il s'était inspiré de l'expérience européenne en ce domaine et avait adapté au Québec et aux Canadiens-français les « banques populaires » qui avaient été mises sur pied par des gens comme Raffeisen, Schulze et Luzzat. Cette création de Desjardins, tournée en dérision par de nombreux contemporains, allait être un succès phénoménal. La Caisse populaire de Lévis allait faire des petits, partout au Québec, au Canada et aux États-Unis.

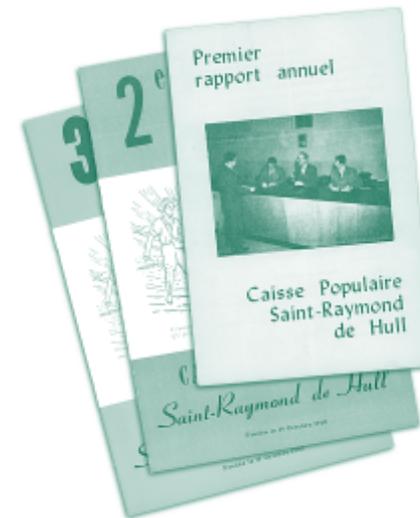
Desjardins avait voulu éliminer les usuriers, véritables « requins de la finance », seuls à prêter aux petits salariés et aux agriculteurs, mais à des taux exorbitants. À cette époque, les banques prêtaient surtout aux commerçants et aux industriels, et il n'était pas facile d'obtenir du crédit. Desjardins voulait encourager les gagne-petits à économiser. Il espérait ainsi canaliser cette épargne afin qu'elle serve à leurs semblables. Et, tout aussi important, il voulait que les usagers contrôlent et dirigent cette entreprise de crédit, s'initiant ainsi à l'économie et à la coopération.

Les débuts ne furent pas faciles. Les sceptiques raillaient la « Banque à Desjardins » et le fondateur fut obligé de travailler d'arrache-pied pour se gagner des appuis dans tous les secteurs de la

1960

L'ouverture officielle de la Caisse a lieu le 2 décembre 1960.

Le bulletin de la paroisse St-Raymond fait état des progrès accomplis par la Caisse populaire St-Raymond, félicite le conseil d'administration pour son travail et demande une « collaboration féminine » bénévole pour travailler à la Caisse.



1961

La Caisse populaire St-Raymond est maintenant autorisée à percevoir les factures du journal LeDroit et de la compagnie de téléphone Bell.

1962

On rapporte que « des individus se sont introduits dans le local de la Caisse durant la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 janvier 1962. Aucun dommage ni vol n'a été commis. La police fait enquête ».

Première assemblée annuelle de la Caisse populaire St-Raymond de Hull. Elle arbore un actif de 110 000 \$, à peine une année après sa fondation, fait unique dans l'histoire de nos coopératives d'épargne et de crédit, aux dires des inspecteurs de l'Union régionale de Montréal. Cette assemblée se termine par un spectacle de La Ronde Joyeuse (groupe folklorique) et des Joyeux Camarades. Ce dernier groupe, composé majoritairement de Beuparlant (tous fils de Romulus), est dirigé par Lucien Ricard et Yves Beuparlant.

1963

À une assemblée du conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond, il est fait état des difficultés occasionnées par la fermeture de la Caisse les mercredis soirs. Le gérant, Gerry Duval, souligne que les responsables du bingo devront voir à ce que quelqu'un de fiable surveille les personnes qui entrent dans le local de la Caisse pour l'usage de la chambre de toilette, car autrement, la Caisse se verra obliger de fermer complètement ses portes et de refuser l'accès à ce privilège.

Le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond confie à Maurice Défayette l'étude et la mise en plan de l'aménagement de la vieille église St-Raymond en vue d'y installer les nouveaux locaux de la Caisse. À sa réunion du 13 mai 1963, le conseil d'administration décide de faire une demande officielle à la Fabrique St-Raymond en ce sens, tout en insistant sur la nécessité d'obtenir un bail de cinq ans pour amortir cet investissement.



société. Ses efforts portèrent fruit. Des gens comme M^{re} Bégin, Thomas Chapais, Adélar Turgeon, F.D. Monk, Omer Héroux, Rodolphe Lemieux et plusieurs autres appuyèrent le projet d'Alphonse Desjardins. Lomer Gouin, premier ministre du Québec, donnera une impulsion au Mouvement des Caisses populaires, en faisant adopter, en avril 1900, la Loi des syndicats coopératifs. Cette loi donnait une existence légale aux coopératives d'épargne et de crédit. Avant l'adoption de la loi, il n'y avait que deux caisses populaires, celles de Lévis et de Lauzon; en 1920, à la mort d'Alphonse Desjardins, on en comptait déjà plus de 173, et ce, au Québec seulement. Aujourd'hui, les caisses populaires du Québec forment un véritable empire économique au service de la collectivité québécoise.

Le Mouvement qu'avait lancé Alphonse Desjardins allait lui survivre et allait résister à l'épreuve de la Grande Dépression. Certaines caisses populaires sombrèrent, mais les dirigeants se ressaisirent rapidement et en profitèrent pour doter le Mouvement d'institutions qui allaient aider à stabiliser et à renforcer la situation financière des caisses populaires. C'est ainsi que fut créée, en 1932, la *Fédération de Québec des unions régionales des Caisses populaires Desjardins* et que fut instauré un système d'inspection efficace. Ces mesures créèrent un climat de confiance et encouragèrent la fondation de plusieurs nouvelles caisses populaires. La gravité de la crise économique incite les Canadiens-français à s'unir davantage afin de surmonter leurs problèmes. On se serra les coudes et on privilégia le coopératisme comme forme d'organisation économique. C'était pour plusieurs des nôtres la planche de salut des Canadiens-français; le coopératisme devenait partie intégrante du credo de la nouvelle génération des nationalistes qui désiraient ardemment la libération économique de leurs compatriotes.

Cette nouvelle ferveur fut guidée et alimentée par des intellectuels et des professeurs, convaincus de la supériorité de l'idéal réformiste coopératif et désireux d'en convaincre leurs concitoyens. Des gens comme Victor Barbeau, fondateur de la coopérative de consommation La Familiale de Montréal et ami d'Albert Lamont, fondateur de La Hullose de Hull, Esdras Minville, directeur de l'École des hautes études commerciales de Montréal, Georges-Henri Lévesque, dominicain, fondateur de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, dénoncèrent les abus du capitalisme et

1964

Bénédition du nouveau local de la Caisse populaire St-Raymond, sis au 53 de la rue St-Raymond, en présence de nombreux dignitaires religieux et civils.

À une réunion conjointe spéciale des trois conseils de la Caisse populaire St-Raymond, il est décidé de ne pas changer le nom de la Caisse et d'étendre son territoire à l'ensemble de la ville de Hull.



1965

À une réunion conjointe spéciale des trois conseils de la Caisse populaire St-Raymond, il est décidé d'embaucher Gérard Duval à titre de gérant à temps plein, pour un contrat de 3 ans, au salaire annuel de 6 000 \$.



1966

Le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond décide d'adhérer au programme conjoint de publicité des caisses populaires concernant l'Exposition internationale de Montréal de 1967. Les ventes de passeports pour Expo 67 seront beaucoup plus importantes que prévues, et la Caisse se verra dans l'obligation d'en commander d'autres.

La Caisse populaire St-Raymond entame des pourparlers avec la Fabrique St-Raymond pour l'acquisition de l'ancienne église. À sa réunion du 15 septembre 1966, le conseil d'administration crée un comité pour poursuivre ces discussions. Bernard Croteau, Maurice Défayette et Gérard Duval sont choisis pour faire partie de ce comité.

La Caisse populaire St-Raymond accepte de prêter aux étudiants, sociétaires depuis au moins trois mois et résidant dans la ville de Hull, aux conditions prévues par le gouvernement du Québec.

1967

La Caisse populaire St-Raymond décide de demander à l'Union régionale de Montréal l'autorisation d'acheter l'édifice abritant la Caisse. C'est ainsi qu'à sa réunion du 14 septembre, le conseil d'administration vote l'achat de l'ancienne église St-Raymond pour la somme de 25 000 \$.



insistèrent sur la nécessité de former de véritables coopérateurs par l'organisation de cours de formation sur le coopératisme. Ces influences amorcèrent la création de coopératives dans les domaines de la pêche, de l'agriculture, de la forêt et de la consommation.

Dans l'Outaouais, il y avait depuis 1908 la Coopérative du service civil (C.S. Coop) créée par Alphonse Desjardins, et, depuis 1916, la Caisse populaire Notre-Dame-de-Grâces, connue sous l'appellation de la Caisse populaire de Hull. C'était la première caisse populaire de l'Outaouais québécois, et il faudra attendre jusqu'en 1936 pour la fondation de la deuxième caisse, soit celle de Brébeuf, à Val-Tétreau. La création, en 1935, d'un comité diocésain de propagande, composé de J.P. Labelle, Victor Falardeau, Armand Bédard et Sylvio Huneault, allait relancer le mouvement coopératif dans l'Outaouais. Dix-neuf caisses populaires naîtront dans l'Outaouais québécois de 1937 à 1960. À Hull, nous verrons apparaître, coup sur coup, la Caisse populaire St-Joseph en 1939, celle de Ste-Bernadette en 1945, celle de St-Jean-Bosco en 1954, et la nôtre, St-Raymond, en 1960. Cette dernière allait surprendre par son dynamisme et la rapidité de sa croissance. Elle allait grandir au même rythme que les quartiers dans lesquels elle s'était enracinée. C'était le Hull des années 1960 et 1970 qui s'installait à demeure dans le Parc de la Montage et le Mont-Bleu. Ces nouveaux secteurs de la ville de Hull, peuplés de Hullois déracinés, de Franco-Ontariens chassés des vieux quartiers d'Ottawa (Basse-ville, les plaines Lebreton, Mechanicsville) et de nouveaux arrivés venus des quatre coins du Québec et du Canada, allaient doter Hull d'un nouveau leadership. Et ce grand renouveau hullois allait s'inscrire dans toutes les institutions, y compris la Caisse populaire St-Raymond, qui reflète fidèlement cette évolution.

LE MILIEU DE VIE : UN QUARTIER EN PLEIN ESSOR

Rapidement, le développement urbain de la ville de Hull prend un nouveau visage. On le note particulièrement au nord du boulevard St-Raymond à l'ouest du boulevard Moussette, alors que les limites habitées s'étendent rapidement au-delà de ces limites au cours des décennies 1950 à 1980.

Une première phase, dominée par les projets de l'entrepreneur Louis Bisson, vit l'occupation du secteur borné par les boulevards Moussette et Gamelin, la promenade du Lac des fées et le boulevard

1968

La Caisse populaire St-Raymond décide de retenir les services de l'architecte Serge Couture pour la construction ou la rénovation de la caisse.

La Caisse populaire St-Raymond abandonne son projet de rénovation de l'ancienne église et opte pour un bâtiment neuf. Un nouveau contrat sera signé avec l'architecte, et des négociations seront entamées avec la Fabrique pour l'échange de lots.

Le Conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond accepte de verser 1 000 \$ à la Fabrique St-Raymond en échange du lot 141-223 situé sur la rue St-Raymond contre le lot 141-209, situé sur la rue Richer.

Lors de l'assemblée conjointe des trois conseils de la Caisse populaire St-Raymond, il est résolu de retenir les services de la firme Gérald Lafortune Construction Enrg. pour la construction de l'édifice de la Caisse, pour la somme de 159 000 \$.

1968 – 1972

Des sociétaires des caisses populaires de l'Outaouais s'organisent dans le but de démocratiser l'administration des caisses populaires et participent de manière systématique aux assemblées générales annuelles afin d'y faire élire des représentants de leur groupe, nommé amicalement SACPOP (Sociétaires actifs des caisses populaires). Les principales têtes d'affiche de ce groupement sont liées au nationalisme et sont porteurs d'une idéologie dite d'ouverture sur le « social ». Les noms les plus connus de ce groupement sont Rhéal Casavant, Roger Gauthier, Rosaire Cormier, Gérard Laurin, Yves Tournois, etc. Ils ébranlèrent, il va sans dire, certaines façons de faire et furent en partie responsables d'un renouveau au sein des caisses populaires.

1969

Un vol à main armée survient à la Caisse populaire St-Raymond.

Inauguration du nouvel édifice de la Caisse populaire St-Raymond, en présence d'Émile Girardin et de nombreux dignitaires ecclésiastiques et civils. La nouvelle Caisse offre des services ultramodernes, notamment, un guichet-piéton, des coffrets de sûreté, etc.



1970

L'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire St-Raymond se fait plus houleuse que par les années passées. Un vent de contestation semble souffler sur l'assemblée. L'équipe en place réussit à bloquer un certain nombre de propositions à saveur sociale visant un appui à la clinique médicale des citoyens de l'île de Hull et la mise sur pied d'une ACEF (Association coopérative d'économie familiale). Des noms fort connus pour leur action politique au sein du Parti libéral et du Parti Québécois y sont actifs.

Inauguration, dans six caisses populaires, d'un « système intégré de télétraitement des données en direct des caisses populaires », mieux connu par son sigle SIC.

Cité-des-Jeunes; le secteur délimité par les rues Isabelle, Corbeil, St-Raymond et Cinq-Mars; celui des rues Meunier, Lacasse, du Parc et Charron; ainsi que le secteur borné par les rues Boucher, D'Orsonnens, Cholette, Froment et Desjardins. C'était la naissance du Parc de la Montagne.

C'est au terme de ce développement que se situe la fondation de la Caisse populaire St-Raymond. Il n'est peut-être pas surprenant de constater qu'une majorité des premiers dirigeants de la Caisse et qu'une bonne partie des 27 signataires du document étaient résidents de ces nouveaux secteurs.

La deuxième phase du développement du Parc de la Montagne et du secteur Mont-Bleu se situe au cours de la période 1960 à 1970. On est témoin alors du développement de tous les espaces vides situés de part et d'autre du boulevard Riel, et cette percée traverse le boulevard Mont-Bleu.

L'augmentation de la population qui en résulte influera sur la croissance de la Caisse populaire St-Raymond, qui se verra dans l'obligation de répondre aux nouveaux besoins en construisant un nouvel édifice (1969) et en ouvrant une succursale dans le Mont-Bleu (1972).

Ceux qui ont connu le secteur Mont-Bleu avant 1960 se rappellent certainement le «Chemin de la Mine», les fermes isolées, les champs à perte de vue, le chant des grillons et le silence qui surprenaient lorsqu'on s'aventurait le long des sentiers et des petits chemins rocailleux qui menaient au lac Pink. C'était avant la promenade de Gatineau et avant la construction de la Cité-des-Jeunes, cette première grande polyvalente de l'Outaouais devenue le centre Asticou.

De 1956 à 1968, la croissance de la population scolaire et l'augmentation du nombre d'écoles dans le secteur nord de la ville fut phénoménal. En 1956, il n'y avait que l'école St-Bernadin et l'école Pie-XII dans le secteur, et elles accueillait un total de 639 élèves. En 1957, l'école du Lac-des-fées ouvre ses portes, suivie l'année suivante par celle du Parc-de-la-Montagne et en 1959, par l'école St-Raymond. En 1960, lorsque la Caisse populaire St-Raymond ouvre ses portes, la population estudiantine du quartier est de 2800. Quatre années plus tard, en 1964, lorsque l'école Mont-Bleu ouvre ses portes, elle est passée à 3800. Une autre période de quatre années, et la population scolaire, maintenant de 5300, oblige la commission scolaire à faire construire l'école St-Paul. Et ce n'est pas tout. Au cours de la même période, l'Institut familial (école Gamelin-D'Arcy McGee) ouvre ses portes,

1970

Le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond réagit négativement aux déclarations de certains responsables de la Fédération à Lévis. Le conseil d'administration décide à la majorité de demander à la Fédération d'exiger de «ses officiers qu'ils s'abstiennent de toute déclaration concernant la politique» et d'expliquer le pourquoi de la parution d'annonces commanditées par elle dans un journal soi-disant à tendance révolutionnaire, en l'occurrence «Québec-Presse».

1971

Un amendement au règlement n° 40 de la Caisse populaire St-Raymond, en l'occurrence l'augmentation à neuf du nombre de membres du conseil d'administration, est rejeté par les sociétaires présents à l'assemblée générale spéciale convoquée pour l'occasion. Cet amendement sera adopté à l'assemblée annuelle du 31 janvier 1972.

1972

Le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond demande au gérant d'effectuer les démarches jugées nécessaires pour trouver un local pour l'installation d'un comptoir près du boulevard Mont-Bleu, au sud du boulevard Riel et, de préférence, du côté nord du boulevard Mont-Bleu.

1973

La Caisse populaire St-Raymond planifie une autre succursale dans le secteur du chemin Freeman et, pour ce faire, cherche à acquérir un terrain pour une éventuelle construction. C'est ce qui se fera par résolution du 11 mars 1974, au coût de 25 000\$. Cet achat avait été effectué sans l'autorisation de l'Union régionale de Montréal.

Mission accomplie, Denis !

Juin 2000 — Le directeur général de la Caisse populaire St-Raymond de Hull, M. Denis Leguerrier, quitte ses fonctions pour une retraite bien méritée. Pendant 24 ans, la Caisse aura connu une croissance remarquable. L'utilisation des produits et des services Desjardins par un nombre de membres sans cesse grandissant propulse la Caisse au rang des établissements financiers les plus rentables du mouvement coopératif. Depuis 1994, les sociétaires se font payer des ristournes.

Homme sincère, chaleureux, coopérateur convaincu, solidaire et travailleur acharné, Denis Leguerrier aura rempli sa mission d'être au service de ses membres. Présent et engagé au sein de sa communauté, il acceptera plus souvent qu'à son tour de contribuer au développement du réseau tant au niveau régional qu'à celui de la Fédération de Montréal et ses régions et même du Mouvement.

La Caisse populaire St-Raymond de Hull est un établissement financier reconnu et respecté. Merci, Denis !



et la Cité-des-Jeunes voit le jour. Plus tard, viendront s'ajouter le CEGEP, l'école secondaire Mont-Bleu, l'école secondaire de langue anglaise Philemon Wright et l'école élémentaire Côte-du-Nord. Nous verrons que le dynamisme du monde scolaire reflète la vitalité des autres institutions du milieu, et que la Caisse populaire St-Raymond, représentative de ce milieu, fait écho de ce dynamisme.

LA CAISSE POPULAIRE ST-RAYMOND : REFLET DE SON MILIEU

L'évolution de la Caisse populaire St-Raymond reflète fidèlement la croissance démographique du Parc de la Montagne et du secteur Mont-Bleu ainsi que les transformations scolaires, religieuses et politiques qui marquèrent profondément le Québec des années 1960 à 1985. À la fin de 1961, après une année d'existence, la Caisse populaire St-Raymond compte 433 sociétaires et a un actif et une épargne qui dépassent déjà 100 000 \$. Dix années suffiront pour décupler le nombre de ses sociétaires (1971 : 4142) et pour faire passer le cap du quatre millions de dollars à l'actif et à l'épargne. À son 25^e anniversaire de fondation, notre caisse populaire, remise de la récession économique, regroupait fièrement 17 000 membres et affichait un actif de plus de 66 millions de dollars et une épargne de plus de 55 millions de dollars. Quel extraordinaire chemin parcouru depuis le 19 octobre 1960 !

DU CADRE PAROISSIAL AU CADRE RÉGIONAL

C'est le 19 octobre 1960 qu'avait lieu la réunion de fondation de la Caisse populaire St-Raymond, quelques mois à peine après la naissance de la paroisse Notre-Dame-de-la-Guadeloupe. Vingt-sept résidents de ces deux paroisses signent l'acte officiel de fondation en présence de J.O. Lefebvre, de l'Union régionale de Montréal, et de deux représentants de la Caisse populaire St-Joseph, J. Edouard Rainville et Paul Cléroux. Le territoire desservi par la nouvelle caisse correspond alors aux territoires des deux paroisses de ce secteur. Ces liens paroissiaux seront officialisés par l'allocation de deux aumôniers, un de St-Raymond et l'autre de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, et seront consolidés par l'attribution d'un prêt de 600 \$ à la Caisse populaire par les marguilliers de la paroisse St-Raymond pour l'aménagement du local de la Caisse au sous-sol de l'église de cette paroisse. C'est dire que la

1974

La Caisse populaire St-Raymond apprend qu'un groupe du Mont-Bleu s'intéresse à la fondation d'une caisse autonome dans ce secteur. Leurs démarches auprès du ministère des Institutions financières oblige l'Union régionale de Montréal à faire enquête et à mener à terme une étude de rentabilité.



1975

La Caisse populaire St-Raymond décide d'adhérer au système « Inter-caisses » lié au réseau électronique de traitement de données.

Gilles Boulianne est embauché comme gérant de la Caisse populaire St-Raymond au mois d'août. Il donne sa démission au début de décembre 1975.



1976

La Caisse populaire St-Raymond vote l'embauche de Denis Leguerrier comme gérant de la caisse et lui fixe les objectifs suivants, soit augmenter le taux de liquidité de la Caisse afin de respecter les normes de l'Union régionale et proposer des alternatives pour augmenter le taux de pénétration de la Caisse dans son secteur.

La Caisse populaire St-Raymond emboîte le pas aux autres caisses populaires et institutions financières de la région qui offrent un certain nombre de services et de réductions aux sociétaires de 60 ans et plus. C'est l'adoption de la fameuse « Carte de priorité ».

1977

La Caisse populaire St-Raymond offre à Art et artisanat en ballade la possibilité d'exposer à la Caisse. Un budget de 500\$ est prévu pour cette activité.

La Caisse populaire St-Raymond décide de réaménager une partie de son sous-sol pour y loger son service des prêts.

La Caisse populaire St-Raymond décide de vendre le terrain du chemin Freeman.



Caisse populaire St-Raymond, comme les autres caisses populaires du Québec, n'aurait peut-être jamais vu le jour sans l'appui du clergé et de la structure paroissiale.

Les sociétaires de la Caisse étaient des amis, des voisins, des parents, et les relations interpersonnelles étaient très étroites. Le cadre paroissial était à l'échelle de l'homme canadien-français et catholique, et la Caisse, dont les structures calquaient celles de la paroisse, était à la même échelle. La clientèle était la même. C'est pour cette raison que la Caisse a alors toutes les apparences d'un mouvement paroissial. L'aumônier y est un homme extrêmement important, et on recherche ses conseils. Au début des années 60, les activités de la Caisse populaire sont accrochées au rythme de vie de la paroisse et de ses dirigeants, à un point tel qu'il deviendra parfois difficile de distinguer coopératisme et catholicisme. Mais ces liens étroits s'amenuiseront au fur et à mesure que grandira la Caisse populaire et que les valeurs religieuses traditionnelles subiront l'assaut du matérialisme et du laïcisme.

Le cadre géographique de la Caisse populaire St-Raymond ne tardera pas à changer. Dès 1964, le territoire de la Caisse sera redéfini pour correspondre à celui de la ville de Hull. En 1983, il sera redessiné pour inclure le territoire de la ville de Gatineau et celui de Hull-Ouest. Les limites du cadre paroissial furent donc rapidement dépassées. Et cet élargissement du cadre géographique aura pour effet de faire peu à peu de la Caisse une institution régionale, qui prendra ses distances vis-à-vis le milieu paroissial. Des tensions naîtront, par exemple, lorsque la Caisse tentera de négocier avec la Fabrique St-Raymond un nouveau statut pour le terrain de stationnement, en vue d'obtenir un permis de construction de la ville de Hull. Les négociations traîneront en longueur et les dirigeants de la Caisse populaire St-Raymond opteront pour une récupération des espaces loués plutôt que pour la construction d'une annexe au bâtiment actuel. Les transformations des limites officielles du territoire de la Caisse s'expliquent par la nécessité de légaliser le statut des sociétaires qui quittaient le Parc de la Montagne, le secteur Mont-Bleu ou la ville de Hull. Cette fidélité des sociétaires à leur Caisse, même lorsqu'ils s'établissent ailleurs dans la région, est un témoignage aux dirigeants et au personnel de la Caisse populaire St-Raymond et à la qualité des services qu'offre la Caisse à ses

1978

La Caisse populaire St-Raymond décide d'offrir à ses sociétaires un service d'impôt pour leur aider à remplir leur rapport d'impôt. Pour ce faire, la Caisse embauche des étudiants de l'Université du Québec à Hull. Sur le plan financier, l'opération se solde par un surplus de 75 \$ mais sur le plan fonctionnement les étudiants avaient commis de nombreuses erreurs et n'avaient pas toujours rempli les rapports d'impôt à temps.

Présentation au conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond des études de l'Union régionale de Montréal relativement au projet d'agrandissement du siège social et du réaménagement de la succursale Mont-Bleu. Dès le 13 juin 1978, le conseil d'administration de la Caisse décide de procéder avec le réaménagement de la succursale.

1978

La Caisse populaire St-Raymond demande à être accréditée auprès de la Compagnie d'assurance d'hypothèque du Canada, ce qui aurait pour avantage de permettre à la Caisse de consentir des prêts hypothécaires conventionnels jusqu'à concurrence de 85 % de la valeur de l'immeuble en plus de garantir des prêts hypothécaires sur des immeubles à caractère commercial et industriel. À cette époque, la Caisse ne prêtait que pour une valeur n'excédant pas 75 % de la valeur de l'immeuble.

Soirée d'ouverture de la succursale Mont-Bleu après les travaux de réaménagement, dans le cadre de la Semaine de la caisse populaire.

1979

La Caisse populaire St-Raymond décide de faire sa demande d'accréditation comme prêteur en vertu de la loi sur les prêts aux petites entreprises.

Prix « Entrepreneur »

DE LA CAISSE POPULAIRE ST-RAYMOND DE HULL

Dans le cadre des festivités entourant son 40^e anniversaire de fondation, la Caisse populaire St-Raymond de Hull lance un nouveau prix visant à offrir un encouragement et un appui financier aux petites entreprises en phase de démarrage ou d'expansion. Le Prix « Entrepreneur », décerné pour la première fois lors de la 40^e assemblée générale annuelle de la Caisse, sera remis à une entreprise-membre de la Caisse populaire St-Raymond, qui utilise les produits et les services Desjardins. Le prix « Entrepreneur » est accompagné d'une bourse de 3 000 \$.

Voilà une autre façon originale de démontrer la *distinction* coopérative à la Caisse populaire St-Raymond de Hull.

1980

Récession économique. Elle s'amorce à partir du premier trimestre et se poursuit jusqu'au troisième trimestre de 1980.

Le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond s'oppose résolument au projet de la Caisse populaire St-Joseph d'ouvrir un comptoir au CEGEP de l'Outaouais « à moins qu'une étude préparée par l'Union régionale de Montréal prouve hors de tout doute que l'opération de ce comptoir ne viendrait pas à l'encontre de la rentabilité et du développement de notre caisse populaire et d'autres caisses populaires de Hull ». La Caisse populaire St-Joseph renonce à son projet.



usagers. C'est également un phénomène culturel profond. Les jeunes qui ont ouvert leur premier compte et fait leurs premières économies à la Caisse St-Raymond préfèrent y revenir. Ils s'y sentent chez eux; c'est un peu la famille élargie.

La croissance spectaculaire de la Caisse populaire St-Raymond rendit nécessaire l'augmentation constante du personnel, l'amélioration des techniques de gestion ainsi que l'agrandissement des locaux afin de pouvoir offrir à une clientèle de plus en plus nombreuse et de plus en plus exigeante, une gamme de services qui ne cessent de croître en importance et en qualité. Car il ne faut pas oublier que c'est l'amélioration de ces services qui, en dernière analyse, explique l'augmentation de la clientèle et de l'actif.

En décembre 1960, la Caisse St-Raymond occupe un local aménagé dans la salle du sous-basement sud-est de l'église St-Raymond. L'entrée se fait uniquement par la rue Trudeau. En guise de protection contre toute tentative de vol, on imagine un code de sonnerie extérieure. Un coup de sonnette est suivi d'une identification visuelle à travers la fenêtre, suite à quoi le gérant fait ouvrir. C'est dans ce décor d'une grande simplicité que la Caisse se bâtit, petit à petit, à force de bénévolat. En mai 1961, après six mois de bénévolat, le conseil d'administration de la Caisse décide de verser cent dollars de gratification aux quatre employés bénévoles et, à partir du 1^{er} décembre, un salaire de 2,50 \$ par soir d'ouverture est versé aux caissiers et de 2 \$ aux teneurs de livres. Le gérant, Gerry Duval, se voit attribuer un salaire de 720 \$ pour l'année 1961-1962. Les heures d'ouverture sont de 19 heures à 20 heures 30, les mardis et les vendredis. Le maximum des prêts autorisés : 500 \$. Un fait saillant de l'époque : une maison se vendait 2 000 \$.

Mais cette petite caisse populaire artisanale se transforme rapidement. Dès 1964, la Caisse St-Raymond s'installe dans ses nouveaux locaux : l'ancienne église

St-Raymond. On offre des services ultramodernes pour l'époque, un guichet-piéton, des coffrets de sûreté, etc. Le personnel augmente rapidement. Le gérant travaille comme permanent depuis le mois de décembre 1965, et sept employés en tout servent le public du lundi au vendredi inclusive-

1980

Le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond se propose de trouver des moyens d'alléger les problèmes posés à leurs sociétaires par les taux d'intérêts extraordinairement élevés qui prévalent sur les hypothèques.

L'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins change son nom à Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec (FMO).

La Caisse populaire St-Raymond décide d'offrir à ses sociétaires le Creditmatic, mode de crédit variable à la consommation.

1981

Une récession économique s'amorce à partir du 3^e trimestre pour se poursuivre jusqu'au début de l'année 1983.

Introduction des guichets automatiques.

Le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond décide d'offrir à ses sociétaires qui sont fonctionnaires fédéraux le mode de retenues à la source, via la Caisse populaire de l'Imprimerie.

Introduction de la carte « Visa Desjardins », qui sert à la fois de carte de crédit et de carte de paiement.

La Caisse populaire St-Raymond décide d'installer un « dépôt de nuit » et de refaire le terrassement qui s'avère nécessaire à cause de cette installation.

La Caisse populaire St-Raymond étudie la possibilité d'une fusion avec la Caisse populaire du Parc de la Montagne (Caisse des enseignants). Mais le problème majeur rencontré par la FMO relativement à cette fusion, est d'ordre syndical. Le personnel de la Caisse populaire du Parc de la Montagne est syndiqué, ce qui pose un problème pour les caisses populaires dont les relations patronales-ouvrières sont d'un tout autre ordre et axées sur la collaboration.

La Caisse populaire St-Joseph s'oppose au projet de comptoir de la Caisse populaire St-Raymond à l'angle des rues Bédard et Cité-des-Jeunes. Le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond décide de déléguer un comité de trois ou quatre personnes pour négocier avec la Caisse St-Joseph. Cette dernière demande l'appui des autres caisses contre cette démarche de la Caisse St-Raymond.

1982

Afin d'enrayer le marchandage et la concurrence entre caisses populaires sur les taux d'intérêts et dans le domaine des dons et de la publicité, le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond s'engage à « respecter l'esprit des campagnes publicitaires menées par le Comité de publicité et dons du secteur de l'Outaouais et de s'accorder à maintenir des taux non concurrentiels d'une caisse à l'autre, pour ces campagnes et lors d'autres promotions publicitaires propres à notre caisse populaire ».

Le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond apprend que les locaux du deuxième étage de la Caisse, occupés par les architectes Couture et Hotte, seront libres à la fin de février 1983. Le conseil d'administration charge Denis Leguerrier de négocier une compensation avec le locataire Andrew-Hamilton pour qu'il accepte de quitter ses locaux avant octobre 1984.



ment, de midi à 16 heures, et en soirée, les lundis, jeudis et vendredis, de 19 heures à 20 heures. Au moment du départ de Gerry Duval, en 1975, la Caisse a à son emploi plus de 45 personnes. La gamme de services offerts, l'informatisation de plus en plus sophistiquée des opérations et les agrandissements et réaménagements constants du siège social et de la succursale Mont-Bleu, ouverte en 1972, font de la Caisse St-Raymond une des caisses les plus avant-gardistes du Québec et de l'Outaouais. Ce n'est plus une institution paroissiale, c'est une véritable PME. Et c'est avec passion que ses dirigeants défendent les intérêts des sociétaires contre les caisses populaires trop gourmandes qui menacent parfois le territoire et les clientèles de la Caisse St-Raymond. Il est d'ailleurs amusant de voir la Caisse St-Joseph se mesurer à la Caisse St-Raymond... la marraine de 1960 au rejeton des années 1980...

LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES : LAÏCISATION ET CONFLITS DE GÉNÉRATIONS

L'évolution de la Caisse St-Raymond reflète bien celle du Québec et du Canada français sur le plan des idées. L'abandon de la pratique religieuse et le phénomène de la laïcisation de la société québécoise se vérifient dans la vie de la Caisse. Au début, de 1960 à 1963, les réunions du conseil d'administration de la Caisse commençaient et se terminaient par la prière. Par après, on se contente de ne réciter qu'une prière qu'au commencement. Et, soudainement, en 1977, plus rien! L'année suivante, les noms des aumôniers cessent de figurer dans le rapport annuel. Ce processus, imperceptible, fait écho de la laïcisation de la presque totalité des institutions québécoises et s'inscrit dans un mouvement vaste de transformation des mentalités.

Au début des années 70, la montée des idées dites progressistes, c'est-à-dire sociales et nationales, a perturbé l'évolution de la Caisse, au même titre que l'ensemble de la société québécoise. Deux idéologies et deux générations s'affrontèrent. La majorité des pionniers de la première heure se retirèrent... et laissèrent le gouvernail à des plus jeunes. Aujourd'hui, la poussière est retombée... et les deux générations de dirigeants, malgré les divergences d'opinion, peuvent s'entendre sur l'essentiel. Ils ont tous contribué à la création d'une institution coopérative de grande envergure, la Caisse populaire St-Raymond.

1983

Le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond recommande à l'assemblée générale annuelle d'étendre le territoire de la Caisse pour qu'il couvre dorénavant la ville de Hull, la ville de Gatineau et la municipalité de Hull-Ouest. Cette modification au règlement est entérinée par l'assemblée le 28 février 1983.

La Caisse populaire St-Raymond décide d'adhérer au service de chèques de voyage Visa Desjardins.

1984

La Caisse populaire St-Raymond décide de réaménager le sous-sol de la Caisse, le rez-de-chaussée ainsi que le deuxième étage pour un budget de 120 000\$.

Fermeture de la succursale Parc de la Montagne dont le déficit demeurerait élevé. Cette décision était à peu près inévitable à la suite de quatre vols à main armée qu'avait connus ce comptoir en moins d'une année, de la stagnation de sa clientèle et des coûts élevés d'exploitation.



1985

Le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond décide de maintenir le statu quo en ce qui a trait au nombre de membres (11) du conseil d'administration.

La Caisse populaire St-Raymond décide d'organiser une fête champêtre sur les terrains de la Caisse les 5 et 6 septembre 1985 pour marquer son 25^e anniversaire de fondation. Les profits de l'activité iront au camp Gatineau.

Le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond accepte en principe d'installer un guichet unique au siège social et de guichets automatiques intérieurs.

Une soirée commémorative tenue au sous-sol de l'église St-Raymond réunit la plupart de ceux qui ont contribué à bâtir la Caisse populaire St-Raymond. Repas, discours, présentations de plaques figurent au programme des célébrations du 25^e anniversaire de la Caisse populaire St-Raymond.

1986

Une étape importante est franchie au niveau de la rentabilité et de la sécurité des placements, soit 3,5% du passif-dépôt à la réserve.

La Caisse populaire St-Raymond procède à l'installation d'une deuxième guichet automatique à la succursale Mont-Bleu.

De nouveaux produits sont proposés aux membres, soit l'épargne systématique, le dépôt direct et la marge de crédit personnelle.



LES ANNÉES 90 : DE NOUVELLES APPROCHES

Le mouvement Desjardins a fait beaucoup de chemin depuis ses début en 1900. Répondant à la volonté de ses membres et de ses communautés, le Mouvement et les caisses populaires ont accéléré leur transformation. Il y a eu de grands changements durant la dernière décennie pour permettre aux caisses de réorganiser de façon majeure leur offre de services. D'emblée, la Caisse populaire St-Raymond a suivi la réingénierie. Le service personnalisé est jumelé à une connaissance approfondie d'un portefeuille de produits d'épargne et de crédit des plus diversifiés. L'accent est mis sur une formation rigoureuse de tous les membres du personnel, et les résultats sont concluants. Encore plus de personnes et d'entreprises font confiance à la Caisse populaire St-Raymond, et sa croissance se poursuit. Les objectifs de son plan d'affaires sont atteints, voire dépassés. En mars 2001, la performance de la Caisse populaire St-Raymond est reconnue à l'échelle provinciale, et elle obtient le troisième meilleur rendement au niveau de la croissance des ventes de toutes les caisses populaires du Québec. Voici un exemple concret d'une gestion saine, d'une expertise sans cesse renouvelée et d'un travail d'équipe basé sur la responsabilité, le respect et la solidarité, et ce, dans un contexte de forte concurrence.

Les années 90 auront été marquées par une augmentation et un raffinement des services automatisés. Des produits et des services relativement nouveaux prennent aujourd'hui un essor fulgurant, ce qui est signe de leur adéquation avec les nouveaux besoins des membres. L'explosion des transactions par Internet en 1999, le grand succès du service téléphonique d'*AccèsD* amènent de nouvelles approches en matière de transactions financières. Le Centre de services Mont-Bleu transforme ses activités au comptoir pour faire place à l'automatisation. Le Centre de services aux entreprises de la Caisse joint un centre régional de services aux entreprises, le *Centre financier aux entreprises*. Les personnes qui y travaillent se spécialisent dans des domaines particuliers et travaillent étroitement avec les membres-entrepreneurs. Cette relation d'affaires offre de grands avantages, dont une meilleure connaissance du dossier, un suivi adéquat et personnalisé et l'occasion d'offrir des conseils judicieux et appropriés pour permettre une meilleure croissance de l'entreprise.

1987

Le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond donne son aval à l'ajout d'un poste en communication et marketing. M^{me} Lise Frenette aura à coordonner les communications internes et externes de la Caisse, à établir de bonnes relations avec les médias, les organismes et les associations.

Un nouveau service, l'assurance de dommages, est offert au siège social de la Caisse populaire St-Raymond.

M. Serge Simonneau devient directeur des services conseils, et M. Pierre Vaillant accepte le poste de directeur du Centre de services Mont-Bleu.

La Caisse populaire St-Raymond organise un premier tournoi de golf-bénéfice au profit du camp Gatineau.

1988

La Caisse populaire St-Raymond procède à l'inauguration d'un centre de services aux entreprises, destiné aux commerçants et aux gens d'affaires ainsi qu'aux professionnels. C'est la première fois que les caisses populaires Desjardins, par le biais de la Caisse populaire

St-Raymond de Hull, inauguraient un centre de services commerciaux dans l'Outaouais. Cinq personnes, dont le directeur M. Carol Hupé, y travaillent activement.

Afin de mieux répondre aux besoins des personnes du troisième âge, la Caisse populaire St-Raymond, en collaboration avec un groupe d'étudiants en gérontologie de l'Université du Québec, à Hull, a conçu un programme pour les personnes âgées. Celui-ci comprend l'ouverture exclusive de la Caisse dès 9 heures à tous les mercredis, l'obtention d'un agenda, de même que la carte Service Reconnaissance permettant la

réduction et l'abolition de certains frais d'administration. L'objectif principal de ce projet d'intervention a été d'initier les personnes âgées à une gestion plus autonome de leurs ressources financières. Le succès fut réel car d'autres caisses populaires ont emboîté le pas en offrant pareil service.

Une première coopérative de services ouvre ses portes au Centre Jeunesse Outaouais sous le parrainage de la Caisse populaire St-Raymond et le Centre Jeunesse Outaouais. Cette expérience-pilote a permis à une douzaine de jeunes âgés entre 14 et 17 ans d'exécuter des travaux pour la communauté, et ce, sous la formule coopérative. À la suite des succès obtenus, six nouvelles coopératives de jeunes prendront leur envol à travers le Québec.

En juin, la Caisse populaire St-Raymond, en collaboration avec le journal Le Régional de Hull, organise le premier Gala jeunesse. Plus de six cents personnes se sont réunies à l'agora de

l'école secondaire Mont-Bleu afin d'assister à la remise de plaques honorant l'élève ayant une personnalité et un sens de la camaraderie remarquables. Des spectacles, haut en couleurs, furent présentés par des élèves provenant de cinq écoles situées sur le territoire de la Caisse.

La Caisse populaire St-Raymond installe un guichet automatique à l'Université du Québec à Hull.

André Caron tire sa révérence à titre de président du conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond, après sept années de loyaux services à ce poste.



Suivant le mouvement de sa population et répondant aux demandes de celle-ci, la Caisse populaire St-Raymond ouvre un Centre de services conseils dans le secteur des Hautes Plaines. Celui-ci est également doté de services automatisés.

Grâce à un éventail élargi des services offerts par les filiales du Mouvement Desjardins, la Caisse populaire St-Raymond s'est enrichie d'une offre décloisonnée des services qui s'est développée à la fin des années 80 et au cours de la dernière décennie. Mentionnons entre autres le nouveau mode de distribution en matière d'assurance de personnes.

Le 1^{er} juillet 2001, les fédérations et la Confédération ne formeront plus qu'une seule entité — une fédération unique — qui desservira toutes les caisses Desjardins du Québec. Cette structure de soutien permettra d'abord un meilleur équilibre décisionnel entre les caisses de chaque région et chaque regroupement régional de caisses. Elle favorisera une meilleure unité de pensée et d'action dans le Mouvement Desjardins. Enfin, elle contribuera à la réduction de ses coûts d'exploitation.

L'AVENIR DE LA CAISSE POPULAIRE ST-RAYMOND

Déjà en 1985, l'avenir s'annonçait prospère pour la Caisse populaire St-Raymond. La Caisse prenait les mesures nécessaires pour être encore plus présente dans sa communauté en développant ses communications internes et externes. Des projets innovateurs ont été mis de l'avant pour le grand bénéfice de la jeunesse, des milieux sociaux et communautaires, des associations culturelles et du monde de l'éducation. Des dirigeants et des membres du personnel ont poursuivi leur engagement communautaire au sein de nombreux comités à l'échelle locale, régionale, provinciale, fédérale et internationale. Cette participation active au développement d'une société meilleure fait la force de la Caisse populaire St-Raymond de Hull.

Sur le plan financier, la Caisse populaire St-Raymond de Hull est une entreprise extrêmement rentable, qui soutient la comparaison avec les plus importantes institutions financières de la région tout en offrant des services et des produits à la fine pointe du progrès et de la technologie.

En 1985, Pierre-Louis Lapointe terminait son texte sur ces propos : « Si son passé est garant de son avenir, nous sommes assurés d'une croissance exceptionnelle pour la Caisse populaire St-Raymond au cours des prochains vingt-cinq ans. » Sa vision aura été juste.

1989

Mise en vigueur de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit permettant l'émission de parts permanentes (nouveau titre de capitalisation).

Au 30 novembre 1989, la Caisse compte 18 199 membres.



1990

La Caisse souligne ses trente années d'existence et atteint le cap des 100 millions de dollars d'actif.

Un sondage est effectué auprès des sociétaires qui permettra d'identifier les actions prioritaires à accomplir durant la prochaine année. Après l'analyse des données, la Caisse instaure un système de rendez-vous pour les services conseil, procède à l'agrandissement du centre de services Mont-Bleu et du centre dédié aux entreprises et prolonge ses heures d'ouverture le vendredi.

La première collecte de sang de la Caisse populaire St-Raymond organisée en collaboration avec la Sporthèque de Hull reçoit 340 dons de vie.

La Caisse prend le virage « vert ». Les sociétaires sont sensibilisés aux diverses alternatives écologiques pour prévenir les problèmes environnementaux. L'ensemble du personnel est engagé dans le recyclage du papier et la Caisse



participe financièrement au projet régional de cueillette sélective des ordures ménagères de la Communauté régionale de l'Outaouais.

Les efforts de la Caisse populaire St-Raymond dans l'engagement social et communautaire dans son milieu ont été remarqués et soulignés de brillante façon dans le cadre du prestigieux concours provincial Mérite coopératif Desjardins organisé par la Confédération, qui vise à promouvoir l'excellence des caisses. En 1990, la Caisse s'est classée comme semi-finaliste dans la catégorie Meilleur engagement dans le milieu et comme finaliste dans la catégorie Meilleur diffusion de l'éducation coopérative. Cette dernière nomination place la Caisse parmi les trois meilleures caisses au Québec dans ce domaine.

1991

La Caisse populaire St-Raymond adopte un code de déontologie.

La Caisse populaire St-Raymond acquiert différents immeubles pour permettre l'agrandissement du siège social.

Le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond adopte une politique de transfert de prêts hypothécaires en situation de déménagement. Il acceptera également la mise en œuvre du programme Mon taux, mon toit.

Le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond approuve l'achat d'un guichet automatique pour le Centre de services aux entreprises.

Dans le cadre de la Journée Carrières, des membres du personnel cadre de la Caisse ont informé les futurs diplômés sur la structure particulière du Mouvement Desjardins et la formule coopérative des caisses.

1992

La Caisse populaire St-Raymond fait partie des trois finalistes dans la catégorie meilleure amélioration de la performance financière au concours des Abeilles d'Or de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Québec et de l'Ouest du Québec.

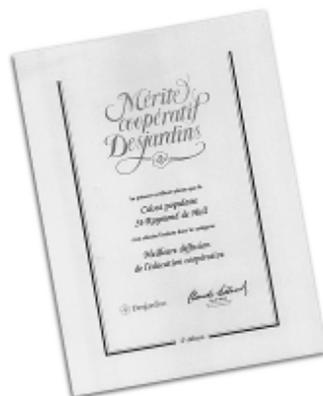
Le sixième tournoi de golf-bénéfice de la Caisse populaire St-Raymond permet à l'organisme Le Centre Mechtilde, une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants, de recevoir la rondelette somme de 7000\$.

1993

La Caisse populaire St-Raymond prolonge ses heures d'ouverture pour les services conseils en soirée et le samedi matin.

Deux nouveaux programmes incitatifs sont mis en place pour les membres du personnel, le Régime d'intéressement et la Prime à l'initiative.

La Caisse populaire St-Raymond adhère à Zoom-coop, un programme de formation à la coopération et aux valeurs de Desjardins.



1994

Un nouveau système d'évaluation des emplois cadres a été adopté, une mise à jour du plan de formation a été effectuée, et des sommes d'argent ont été dégagées pour permettre aux ressources humaines de parfaire leurs connaissances et assurer la relève.

La Caisse populaire St-Raymond procède à l'inauguration de ses nouveaux locaux au siège social. L'aménagement propose un accès plus facile aux services conseils et courant de même qu'aux services automatisés.

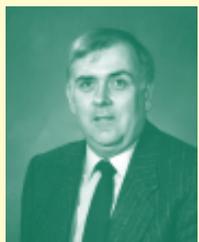
La Caisse populaire St-Raymond offre une ristourne à ses sociétaires.

Au revoir, cher ami !

La gueuse de l'automne 2000 a fauché trop rapidement sur son passage un ami et un collègue très estimé, **Normand Harrington**, dirigeant durant vingt et une années à la Caisse populaire St-Raymond de Hull.

Homme intègre, sociable, juste, franc et convaincu, sa contribution fut importante et signifiante. Normand avait mille intérêts, dont les arts.

Il fut l'instigateur de la mise sur pied du Comité des arts à la Caisse populaire St-Raymond. Cette initiative fut accueillie avec



beaucoup d'enthousiasme dans le milieu culturel de la région et se traduit par la remise d'un prix d'excellence accordé à un artiste de l'Outaouais et des environs. Ce prix est octroyé lors de l'exposition annuelle l'Art dans l'Outaouais, et l'encouragement de la Caisse populaire St-Raymond dans le domaine de la culture se poursuit d'année en année par l'acquisition d'œuvres d'art en provenance de notre région. La Caisse possède désormais une collection d'œuvres d'art des plus enviées et très appréciée de tous et de toutes.

Normand était engagé et passionné. En guise de reconnaissance, nous veillerons à poursuivre son œuvre.

1995

La Caisse populaire St-Raymond atteint le cap des 150 millions de dollars d'actif.

Fier promoteur des arts dans l'Outaouais, la Caisse populaire St-Raymond lance le Prix Excellence. Chaque année, une bourse de 1000 \$ sera attribuée à un artiste s'étant distingué par la qualité de son oeuvre lors du concours tenu dans le cadre de l'exposition organisée par l'Association L'Art dans l'Outaouais.

La Caisse met sur pied un cours traitant de la coopération. Sa diffusion se fait auprès des élèves de niveau secondaire IV et V.

Après 15 années à titre de dirigeant bénévole, M. Sylvio Gagnon quitte le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond.

1996

Un changement survient dans la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit. Le Comité de surveillance est aboli pour faire place au Conseil de vérification et de déontologie.

Le Centre de services aux entreprises est une fois de plus agrandi.

La Caisse populaire St-Raymond offre de nouveaux produits et services financiers, dont la planification financière.

1997

La Caisse populaire St-Raymond adhère à un centre administratif régional.

Les membres de la Caisse populaire St-Raymond sont conviés à une assemblée générale extraordinaire pour voter sur le nouveau règlement concrétisant l'abolition de la Commission de crédit. La recommandation est adoptée.

1998

La Caisse populaire St-Raymond revoit son réseau de centres de services. Un nouveau centre de services a pignon sur rue dans le secteur des Hautes-Plaines. Le Centre de services aux entreprises ferme ses portes pour adhérer au nouveau Centre financier aux entreprises des caisses de la ville de Hull et ses environs. Cette initiative permet de mettre en commun des ressources professionnelles et ainsi assurer un service encore plus spécialisé et performant.

M. Gérard Laurin quitte le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond après plus de 20 ans de bénévolat.

De nouveaux produits financiers et des outils d'accompagnement ont été mis à la disposition des membres pour les aider à assurer leur passage à l'an 2000.

1999

La Caisse populaire St-Raymond propose une ristourne de l'ordre de 600 000 \$, ce qui chiffre à près de trois millions de dollars les ristournes versées aux membres durant les six dernières années.

Après plus de 24 années à titre de dirigeant bénévole, Conrad Poirier quitte le conseil d'administration de la Caisse populaire St-Raymond.

La préparation intensive et méticuleuse en vue du passage à l'an 2000 a porté fruit. Tout s'est déroulé de façon harmonieuse, sans aucune interruption des opérations.



2000

La Caisse populaire St-Raymond célèbre en grande pompe son 40^e anniversaire de fondation.

La Caisse populaire St-Raymond décide de transformer le centre de services Mont-Bleu, dans un souci de rentabilité et d'optimisation des services. Les transactions automatisées se poursuivent à ce site.

Ensemble, fêtons !

Quoi de mieux que de fredonner une belle chanson pour se rappeler de bons moments. Dans le cadre des festivités entourant son 40^e anniversaire de fondation, la Caisse populaire St-Raymond de Hull est heureuse de vous présenter les paroles d'une chanson composée spécialement pour ce grand événement. Au plaisir de vous l'entendre fredonner !

Paroles : Céline Guindon
Musique : Martin Larose
Interprétation : Céline Guindon

Cher St-Raymond

C'est à ton tour de te laisser parler
d'amour
Notre conseiller, partenaire, ami
Tous ensemble, nous te célébrons !

On parle de toi pour ton dynamisme,
ton expertise, tes services,
ta remarquable croissance
et tous les sourires qu'on nous lance

Encore jeune, tu n'as que 40 ans
Tu nous le prouve avec ton dévouement
Les familles, les arts et les entreprises
locales
te disent merci pour ton apport social

Refrain :

St-Raymond, main dans la main nous
célébrons !

St-Raymond, 40 ans, tous ensemble...
fêtons !

St-Raymond, main dans la main nous
célébrons !

St-Raymond, 40 ans, tous ensemble...
fêtons !

Toujours plus loin est ta devise
Ton excellence on la souligne
Du mouvement Desjardins, tu es un
fleuron
Alphonse de ses cent ans serait fier,
St-Raymond.

Refrain

D'hier à aujourd'hui tu as grandi
Du premier jour au sous-sol de l'église
À présent, tu rayannes, tu illumines nos
vies
Tu vises maintenant l'avenir et les défis

De la petite à la grosse entreprise
Toi partenaire d'affaire, d'expertise
Dans le respect et la confiance
Tu nous conseilles dans ta bienfaisance

St-Raymond tu es ma caisse populaire
La meilleure des institutions financières
À chaque année, la ristourne nous fait
grandir
Ton partage incite nos succès à fleurir.



Caisse populaire St-Raymond de Hull

53, boulevard St-Raymond

Hull (Québec) J8Y 1R8

Tél. : (819) 777-2721

Télééc. : (819) 777-6502

Site Web : <http://www.desjardins.com>

Centre de services des Hautes-Plaines

760, boulevard des Hautes-Plaines

Hull (Québec) J8Z 3N3

Tél. : (819) 777-2721

Télééc. : (819) 772-9797

Site Web : <http://www.desjardins.com>

Centre de services automatisés Mont-Bleu

2, rue Georges-Bilodeau

Hull (Québec) J8Z 1V2

Ouvert 24 heures